

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

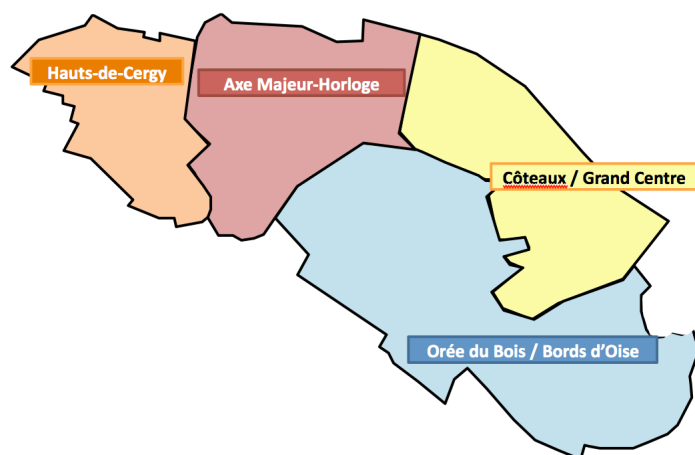
Lancement des Conseils d'Initiatives Locales

Mercredi 15 avril, les 125 conseillers d'initiatives locales se sont retrouvés à Visages du Monde pour une première rencontre. En présence du maire Jean-Paul JEANDON, de son adjointe déléguée à la participation citoyenne, Alexandra WISNIEWSKI et des élus en charge de la vie de quartier, ils ont découvert le fonctionnement de leur nouvelle instance.

La démocratie participative est ancrée à Cergy depuis près de 15 ans déjà et la mise en place des conseils consultatifs de quartier, devenus par la suite les conseils de quartier. Afin de rendre encore plus audible la parole des habitants, de mieux les associer aux décisions locales et de susciter des projets portés par eux à l'échelle de leur quartier, la ville de Cergy s'est lancée il y a plusieurs mois dans la constitution d'une nouvelle instance de participation citoyenne.

Les Conseils d'Initiatives Locales (CIL) sont ainsi la **traduction concrète des contributions des habitants, concertés entre septembre et décembre dernier.**

4 CONSEILS D'INITIATIVES LOCALES – 125 CONSEILLERS



- **CIL Axe Majeur-Horloge** : 39 conseillers dont 10 représentants d'associations (APR, Mélange Corsé, Les enfants de Kandia, Trait d'Union 95, ASASF,...)
- **CIL Côteaux/Grand Centre** : 34 conseillers dont 8 représentants d'associations (Cat City, Le Ponceau écodurable, Apui Les Villageoises,...)
- **CIL Hauts de Cergy** : 27 conseillers dont 5 représentants d'associations (Etoile de vie, Association des locataires du Bontemps, Fantaisie d'amour d'Outre Mer...)
- **CIL Orée du Bois/Bords d'Oise** : 25 habitants

INITIATIVES, CONSULTATION ET PROJET SOCIAL : LE CIL, UNE INSTANCE PARTICIPATIVE MULTIFORME

L'objectif premier des CIL est d'être de véritables incubateurs d'initiatives locales, dans la plus grande autonomie possible. La ville de Cergy, à travers un comité de pilotage, intervient ainsi uniquement pour valider la mise en place des projets sur les plans techniques, logistiques et budgétaires.

L'animation du conseil d'initiatives locales (fréquence des réunions, lien avec les services de la ville, suivi des projets, réservation de salle,...) se fait ainsi par **un comité d'animation, composé de 5 membres** désignés par leurs pairs. Chaque CIL **travaille en groupes sur deux thématiques parmi 6 proposées : développement durable, cadre de vie, vie et animation du quartier, culture et patrimoine, lutte contre les discriminations et pour l'égalité des chances, jeunesse et sports.**

Second objectif propre aux CIL, celui d'accompagner certains projets pilotés par la ville en étant un organe de consultation privilégié. Regroupés en plénière, ils seront consultés tout au long du mandat pour contribuer à l'élaboration des politiques publiques des axes forts (éducation, jeunesse, emploi, aménagement urbain...)

Enfin, les CIL seront le terreau fondateur des conseils de maison, qui doivent participer à la définition et au suivi du projet social porté par chacune des quatre maisons de quartier.

PROCHAINES ÉTAPES

Après cette première réunion plénière, chaque CIL se réunira au mois de mai pour désigner les membres de son comité d'animation et initier leur travail sur deux thématiques :

- Mercredi 6 mai – 20h00 : CIL Axe Majeur-Horloge (Maison de quartier de l'Axe Majeur)
- Lundi 11 mai – 20h00 : CIL Orée du bois/Bords d'Oise (Maison de quartier des Touleuses)
- Lundi 18 mai – 20h00 : CIL Coteaux/Grand Centre (Maison de quartier des Linandes)
- Mercredi 20 mai – 20h00 : CIL Hauts-de-Cergy (Visages du Monde)



Photo de groupe des CIL lors de la réunion de lancement – Visages du Monde, le 15 avril 2015

www.ville-cergy.fr

   [villedecergy](#)

